

Avons-nous quelque chose à apprendre de la Croix-Rouge américaine?

Autor(en): **Luy, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **59 (1949-1950)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avons-nous quelque chose à apprendre de la Croix-Rouge américaine ?

PAR GILBERT LUY

Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse

Nous consacrerons une série d'articles à l'étude des principales sociétés de Croix-Rouge dans le monde et de leurs activités essentielles. Profitant de l'occasion qu'eut notre secrétaire général d'aller étudier sur place la puissante organisation de la Croix-Rouge américaine, nous lui avons demandé d'ouvrir cette nouvelle rubrique de notre revue.

I. — Introduction

Ayant eu le privilège de séjourner récemment durant trois mois aux Etats-Unis afin d'y étudier l'organisation et les activités de la Croix-Rouge américaine, je vais tenter de résumer ici les impressions que j'en ai rapportées et de tirer les enseignements dont notre propre Croix-Rouge nationale pourrait faire son profit.

Comme mon but est en définitive de tracer un parallèle entre la Croix-Rouge américaine et la Croix-Rouge suisse, il m'apparaît indispensable de présenter rapidement la structure et les activités de la Croix-Rouge américaine avant de pouvoir passer à la comparaison proprement dite avec notre société et répondre à la question de savoir si nous avons ou non quelque chose à apprendre de la Croix-Rouge américaine.

II. — Structure de la Croix-Rouge américaine

La Croix-Rouge américaine, qui a reçu sa Charte du Congrès américain en 1882, est d'essence fédéraliste, parce que la structure politique fédéraliste des Etats-Unis le lui commande. Elle est constituée par 3746 sections réparties en quatre régions distinctes (areas), dont les centres nerveux sont à Alexandria près Washington pour les Etats du Nord-Est, Atlanta pour ceux du Sud et du Sud-Est, St-Louis pour le Centre et San Francisco pour l'Ouest. Quant au Quartier-Général national, qui articule et coordonne le tout, il est installé à Washington, à proximité immédiate de la Maison-Blanche et du Département d'Etat.

Les organes dirigeants de cette immense société correspondent exactement à ceux de notre propre Croix-Rouge suisse. La Convention nationale, qui réunit une fois par an les délégués des sections et des organes, fait pendant à notre Assemblée ordinaire des délégués. Le Conseil des gouverneurs a la même mission de fixer les

lignes générales de l'activité de la société que notre Direction, et le Comité exécutif gère les affaires courantes exactement comme notre Comité central. Le Quartier-Général national installé à Washington tient lieu d'office permanent au même titre que notre Secrétariat général de Berne, avec cette seule différence qu'il a sous ses ordres directs les quatre quartiers-généraux des areas et qu'il compte 40 fois plus de fonctionnaires que nous en avons en Suisse.

Bien que les principes démocratiques soient à la base des statuts de cette société, son président n'est pas élu par les délégués des sections, ainsi que c'est le cas en Suisse. Il est nommé par le Président des Etats-Unis en raison des liens étroits qui unissent et doivent unir toute société nationale de Croix-Rouge à son gouvernement. Il est intéressant de noter, en passant, que le Président Truman a appelé le Général Georges Marshall, en septembre 1949, à prendre la tête de la Croix-Rouge américaine. Ce seul fait, en effet, suffit à démontrer le prestige considérable dont celle-ci jouit aux Etats-Unis.

Les sections sont les cellules vivantes de la Croix-Rouge américaine. Ce sont elles qui ont le contact direct avec la population, qui lui rendent service et font de la Croix-Rouge une institution éminemment populaire. Elles jouissent d'une grande autonomie, mais sont toutefois étroitement liées par leurs statuts à l'effort d'ensemble de la société.

Il semble, à première vue, qu'une comparaison peut difficilement être établie entre la Croix-Rouge américaine et la Croix-Rouge suisse en raison de la disproportion considérable existant entre elles. Ceci est exact si le parallèle est fait à l'échelon des deux institutions prises dans leur ensemble, car la différence est trop grande entre leurs deux pays, les Etats-Unis



Le Général Georges Marshall, Président de la Croix-Rouge américaine.

étant 200 fois plus grands et 35 fois plus peuplés que la Suisse. L'objection tombe, en revanche, si la comparaison s'établit au rang des sections. Il est possible de constater en effet que les sections américaines et suisses sont fort semblables, puisque la superficie de la section américaine moyenne est égale à celle du canton de St-Gall alors que la section moyenne suisse correspond au demi-canton d'Obwald. Quand

on saura, par ailleurs, que 40 000 habitants vivent sur le territoire de la section américaine moyenne et 60 000 sur celle de Suisse, on admettra encore plus aisément l'existence de grandes analogies.

III. — Activités

En lui accordant sa Charte, le Congrès a précisé à la Croix-Rouge américaine les tâches essentielles qu'il attend d'elle. Comme toute société nationale de Croix-Rouge, celle-ci doit d'abord apporter son concours le plus large à son gouvernement, conformément aux dispositions des conventions auxquelles il a donné son adhésion.

Elle doit ensuite mettre sur pied un service d'assistance sociale en faveur des soldats et de leurs familles. Son rôle, extrêmement important en période de guerre ou d'après-guerre, la fait alors apparaître et agir en qualité d'intermédiaire entre la nation et ses armées.

La Croix-Rouge américaine a enfin pour troisième mission officielle de mettre sur pied et de maintenir en état de préparation une organisation apte à intervenir rapidement et efficacement, au nom de la nation, en faveur des sinistrés de toute catastrophe. Ceci implique une décentralisation considérable des efforts et l'obligation de vérifier constamment et à tous les échelons l'aptitude de l'organisation à entrer en action.

Ces trois premières tâches présentent un caractère d'obligation pour toutes les sections, qui ne peuvent en aucun cas s'y soustraire. Elles ont en revanche toute latitude de s'adonner ou non aux autres tâches qui leur sont recommandées par les organes centraux: cours de soins



Des enfants dont les foyers viennent d'être détruits par une tornade sont recueillis dans des tentes par des membres de la Croix-Rouge spécialement affectés au service de secours en cas de catastrophes.

Les photographies qui illustrent cet article sont extraites des publications suivantes de la Croix-Rouge américaine: «Red Cross Courier», «The Record», «Annual Report of the American Red Cross for 1949».

aux malades, premiers secours et prévention des accidents, transfusion sanguine, Croix-Rouge de jeunesse, volontaires, etc.

Cet immense programme de travail, budgété à 79 millions de dollars pour l'exercice juillet 1950 à juin 1951, est financé par une collecte annuelle qui a lieu en mars. C'est là un budget proportionnellement trois à quatre fois plus élevé que le nôtre. N'oublions pas que le revenu américain, supérieur d'environ 50 % au nôtre, permet de plus grandes largesses, mais aussi que le citoyen américain moyen est plus généreux que nous le sommes. Ne donne-t-il pas en effet à la Croix-Rouge américaine lors de sa collecte annuelle un demi dollar par tête de population, soit 2 fr. 50, alors que nous recevons en Suisse 50 centimes approximativement?

(à suivre)

Un soldat des troupes d'occupation en Allemagne reçoit des nouvelles de sa famille par un membre de la Croix-Rouge américaine.



PROPOS EN MARGE

La vie continue!

Par Samuel Chevallier

«J'aime mieux voir ma fille morte que mariée à cet individu», a déclaré ce farouche père grec. On aime à croire que, ce disant, il se trituraient une moustache en forme de kriss appointi.

Ce qu'ayant ouï dire, l'individu visé a enlevé la gamine et s'en est allé l'épouser dans une grotte sauvage.

D'où résulte que le pays est en état de siège, les combattants ayant les bras long et de la parenté dans les milieux administratifs et dirigeants.

Ce qu'il y a de curieux dans l'affaire, c'est qu'elle pulvérise nos notions de la Grèce. On nous a tellement raconté d'histoires sur ce malheureux pays qu'on le voyait divisé en deux clans farouchement opposés (ce qui n'est déjà pas si mal...), mais qu'on n'imaginait pas qu'il pût y avoir, à l'intérieur de ces deux partis, des sous-clans si dénués de réciproque cordialité.

Or, dans ce mariage à la hussarde, tout vient de ce que le papa est royaliste alors que le gendre éconduit est libéral (ou vice versa, je ne sais plus, et cela n'a aucune importance). Ce qui laisse supposer que jusqu'à l'an dernier, ces deux lascars combattaient côte à côte dans les rangs de l'armée de la civilisation.

Vous connaissez une armée qui ne soit pas celle de la civilisation? — Moi non plus.

Donc les sentiments qu'ils avaient en commun allaient jusqu'à justifier le don de leur vie. Mais pour la fille, minute! Et bas les pattes...

...Le cas n'est pas isolé. Bien au contraire! Il nous rappelle notre tendance à simplifier les choses.

Lorsqu'il y a guerre, par exemple, nous imaginons que seule la guerre existe, et que ce malheur-là, qui est gros, efface tous les autres. Profonde erreur!

La vie continue, toujours. Et la maison peut être bombardée: cela n'empêchera pas Madame Machin d'en vouloir à mort à la mère Chose qui s'est mal conduite avec le chien de la famille. Et qui porte des chapeaux d'un ridicule, mon Dieu!

Le canon tonne, mais cela n'empêche pas les malades du temps de paix de travailler nos organismes avec la même vigueur. Il y a eu, à Stalingrad, pendant la fameuse bataille, des gens qui mouraient du cancer, tout bourgeoisement. Et leurs proches étaient exactement aussi tristes que s'il n'y avait pas eu de bataille dans le quartier...

Et imaginez, dans la plus violente des bagarres, cet homme effondré dans un coin de casemate. Qu'est-ce qu'il a? Beaucoup de malheurs à la fois, le pauvre. D'abord il fait la guerre. Puis il vient d'apprendre que sa fiancée, qu'il chérit, le trompe avec un officier supérieur. Mais, par-dessus le marché, il a une formidable rage de dents...

Or, on l'a remarqué: un amoureux qui a mal aux dents n'est pas un amoureux. C'est tout simplement un Monsieur qui a mal aux dents...

C'est pourquoi, en pleine fournaise, ce guerrier trompé se moque et de la guerre et de son chagrin d'amour: il en est à peser furieusement sur la dent douloureuse, comme font toujours ceux qui souffrent. Ce qui laisserait supposer qu'ils ne souffrent jamais assez...

...Oui, l'affaire du papa grec arrive à point nommé pour nous rappeler cette vérité que la guerre n'arrange rien. Elle n'a pas même pas le mérite de conduire les hommes à attacher moins d'importance aux mesquineries de leur quotidienne existence.